



Communication du maire, Jean-Jacques de Peretti Le 17 mars 2020

« Comme vous le savez, notre pays fait face à une épidémie sans précédent dont la propagation nous conduit à une situation où nous devons réduire nos déplacements et nos contacts au strict nécessaire.

Dans ces circonstances, à partir du mardi 17 mars, les services de la ville de Sarlat, de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir et du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) seront fermés au public pour garantir la protection de tous.

Nous assurerons cependant et autant que possible, la continuité du service aux usagers :

Ainsi, un dispositif d'accueil téléphonique est mis en place dès à présent avec les numéros des standards habituels pour permettre à tous de pouvoir joindre les 3 structures en cas de besoin.

Une cellule composée d'agents des services techniques, administratifs et sociaux reste mobilisée et disponible pour traiter les demandes essentielles comme le portage des repas, les missions principales liées à l'Etat civil, la sécurité, la propreté...Le CIAS a reçu pour instructions de tenir compte des situations les plus difficiles pour y apporter les réponses qui s'imposeraient sans délais.

Je compte sur chacun d'entre vous pour respecter les consignes afin que nous puissions dès que possible partager à nouveau les moments de convivialité qui nous sont chers. Prenez soin de vous et de vos proches dans notre intérêt bien compris à toutes et à tous. »

Pour joindre :

- la mairie : 05 53 31 53 31
- la Communauté de communes : 05 53 31 90 20
- le CIAS : 05 53 31 88 88

Vous pouvez également contacter le maire par mail : lemaire@sarlat.fr